

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2021
Séance du 23 Novembre 2021

N° 17

Objet : Sensibilisation à
l'écriture scénaristique
2021-2022

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt et un le vingt-trois du mois de novembre à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le 17 du mois de novembre 2021, s'est réuni au Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence par intérim de Madame Carole TOUSSAINT

Est nommé secrétaire de séance : FONTAINE, Sonia

Étaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BARDIN Chantal (à partir du rapport n° 6), BENOIT Gérard, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CHABAL CALVI Nadia, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, CROZALS Florent, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, LAQUET Laura (à partir du rapport n° 6), MULLER Emmanuel (jusqu'au rapport n°17), OBELISCO Francine, PAUL Gérard, PELESTOR Michel (à partir du rapport n° 3), POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, TOUSSAINT Carole, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU HAYER Italo

Étaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
COMTE Jean Paul a donné pouvoir à GERACE Isabelle
ISOARD Christian a donné pouvoir à ISOARD Sandrine
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

Étaient représentés :

BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à VIVOS Patrick
FIAERT Claude a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
TRABUC Nicolas a donné pouvoir à PROUST Brigitte

Étaient excusés :

AUZET Guy	FLORES Sylvain
BALIQUE François	GRAVIERE Remy
BASSET Françoise	MAGAUD Marie José
BERTRAND Philippe	PAUL Gilles
BOURJAC Jean Marie	REBOUL Childéric
CAZERES Benoit	SEVENIER Jean
DECROIX Hugo	RISSO Gilbert
DEORSOLA Jean Paul	UGHETTO Wendy

REÇU EN PREFECTURE

Le 24/11/2021

Application agréée E-legal.com

99_DE-004-200067437-20211123-17_20112021

Madame Carole TOUSSAINT, rapporteur, expose ce qui suit :

Dans le cadre du développement de la mission de sensibilisation à l'écriture scénaristique dès le plus jeune âge, et grâce aux crédits de l'Etat pour le plan de relance, le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) a souhaité consacrer une enveloppe exceptionnelle pour la mise en place conjointe de deux actions :

- accompagner la mise en place d'ateliers d'écriture scénaristique dès le plus jeune âge.
- stimuler la mise en place de ces ateliers par la participation au défi d'écriture scénaristique de série à l'attention des 15-18 ans organisé par le CNC de novembre 2021 à mai 2022.

La demande de subvention déposée par le réseau de lecture publique de PAA a été acceptée à hauteur de 10 000 €.

PAA est subventionné par le CNC pour porter des actions au niveau départemental. En effet, le CNC finance une structure par département. PAA s'engage donc à hauteur du montant de la subvention à couvrir la totalité des actions demandées.

Des ateliers en partenariat avec les structures scolaires et sociales seront mis en œuvre en 2021 et 2022 par la Médiathèque de Château-Arnoux Saint-Auban. Les partenaires visés sont le collège, le lycée (une classe de seconde), le Centre social La Marelle, la structure ADOMA et la Maison des Jeunes et de la Culture de Manosque.

Le plan de financement prévisionnel

	Totaux
DÉPENSES	
Intervenants	4 000 €
Déplacements	2 000 €
Hébergements	1 500 €
Communication	500 €
Fourniture	2 000 €
Total	10 000 €
RECETTES	
Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC)	10 000 €
Total	10 000 €

En conséquence, il vous est demandé :

- d'approuver la mission de sensibilisation à l'écriture scénaristique ;
- d'approuver le principe que le réseau de lecture publique de PAA soit la structure de référence départementale ;
- d'autoriser Madame la Présidente par intérim ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires en lien avec le CNC.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION
Après en avoir délibéré et procédé au vote
Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente par intérim Carole TOUSSAINT

